

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>			
Département(s)	DECS	Date	30 octobre 2023
Numéro		Heure	11h40

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste		Lié à (obligatoire) : ad 23.229
Titre : Amendement à la motion des groupes Vert'Libéral-Le Centre et VertPOP 23.229, du 4 septembre 2023, Pour en finir avec les symboles extrémistes et stigmatisants, notamment les symboles nazis, dans l'espace public neuchâtelois		
Contenu : Le Grand Conseil demande au Conseil d'État <u>d'élaborer une base légale punissant le fait d'utiliser, de porter, d'arborer et de diffuser publiquement des objets de propagande et des symboles racistes, faisant l'apologie de la violence, ou extrémistes, comme les moyens de propagande, les insignes ou les symboles nazis, se référant notamment à une organisation visant à rabaisser ou dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion, en particulier des gestes, des slogans, des formes de salut, des signes et des drapeaux</u> , dans l'espace public neuchâtelois, sauf <u>notamment</u> à des fins pédagogiques.		
Motivation (facultatif) :		

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Fabienne Robert-Nicoud		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Brigitte Leitenberg	Sarah Blum	